

Règlement d'ordre intérieur de la salle GSA

Ce règlement est destiné aux utilisateurs
(clubs, groupes, écoles, ...)

Ce règlement fait partie intégrante du règlement général du Complexe sportif de Blocry dont l'application est requise dans les cas non prévus ci-dessous.

1. ACCES

- L'accès de la salle est réservé aux pratiquants et à leurs entraîneurs ;
- Les individuels, parents ou accompagnateurs, sont les bienvenus sur la coursive supérieure. L'accès à la salle leur est interdit ;
- L'accès à la salle sous-entend un respect strict des horaires et des plateaux loués. L'heure de fin de votre location signifie la possibilité de début pour le groupe suivant.

2. ENCADREMENT

- L'encadrement par une personne diplômée ou légalement responsable est obligatoire ;
- Seuls les groupes accompagnés de leur(s) moniteur(s) auront accès à la salle GSA ;
- L'encadrement est responsable du groupe dans l'ensemble des installations (salle, vestiaire, coursive supérieure...). Il se doit de faire respecter le règlement de la salle.

3. TENUE

- Les utilisateurs de la salle doivent porter une tenue de sport (les jeans et autres vêtements de ville sont interdits) ;
- L'accès à la salle se fait avec des chaussons de gymnastique ou en chaussettes ;
- Le port de bijoux est interdit pour des raisons de sécurité et afin de préserver la qualité des engins, tapis et fosses.

4. VESTIAIRES

- L'accès au vestiaire est réservé aux seuls pratiquants sous la responsabilité de leur encadrement. Les gymnastes doivent se changer dans les vestiaires et non dans la salle ;
- Les gymnastes peuvent déposer leurs sacs dans la salle en veillant à les placer aux endroits réservés à cet usage ;
- Les boissons et la nourriture sont interdites dans la salle.

5. UTILISATION DU MATERIEL

Les gymnastes et leur encadrement veilleront à utiliser le matériel en bon père de famille en tenant compte particulièrement des points suivants :

- Remettre la salle en état à la fin de son activité. **RANGER** les cordes, trampolines, mini-trampolines, tremplins, tapis, matériel pédagogique... en leur lieu et place d'origine après leur utilisation (un code couleur/forme permet de retrouver facilement leur emplacement). Si un utilisateur précédent n'a pas respecté cette consigne, le signaler à la réception ;
- N'utiliser que de la **MAGNESIE LIQUIDE** sur les **AGRES**, son utilisation doit se faire en quantité raisonnable. Pour les gymnastes évoluant en division 2 et division supérieure, l'utilisation parcimonieuse de la magnésie non liquide est exclusivement autorisée au reck et aux barres asymétriques.
- Prêter une grande attention aux **TABLES DE SAUTS**. Aucun départ des pieds ne peut se faire à partir d'elles. Toute manipulation de matériel se fait sous la conduite et la responsabilité de l'encadrement ;
- Ne pas marcher ni sauter dans la **FOSSE**. Celle-ci doit être uniquement prévue pour la réception individuelle à chaque engin et quittée dès la réception terminée. Utiliser les plateformes pour rejoindre les engins. Ne pas déplacer les **mousses de couleur crème** servant de protection à la fosse. Ne pas jouer dans les fosses ;
- Ne pas s'asseoir ni se coucher sur les mousses mais les utiliser uniquement comme surface de réception ;
- Placer obligatoirement un petit **TAPIS ROUGE** en dessous des caisses de **PLINTHS** et une « **PLANCHE SOUS-TREMP LIN** » en dessous des **TREMP LINS** afin de protéger les tapis beiges.
- Ne pas s'asseoir sur les ressorts que ce soit sur le **FAST TRACK** ou les **TRAMPOLINES** ;
- Ne déposer aucun matériel autre que des tapis sur le **PRATICABLE** (ni plinth, ni tremplin, ...)
- Ne pas utiliser les **BARRES ASYMETRIQUES** si vous êtes un homme.

6. CONTACT

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter un des responsables de la salle GSA via l'adresse mail gsablocry@hotmail.com